



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Passage du compte famille en post-facturation

DEL-2019-033

Numéro de la délibération : 2019/033

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thème, Enseignement

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 04/03/2019

Date de convocation du conseil : 26/02/2019

Date d'affichage de la convocation : 26/02/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, Mme Véronique RISSEL.

Était représentée : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY.

Était absent excusé : M. Eric SEGUET.

Était absente : Mme Maryvonne LE TUTOUR.

Passage du compte famille en post-facturation

Rapport de Christophe BELLER

Dans le cadre de la mise en place du portail citoyen permettant aux administrés de réaliser leurs démarches individuelles et familiales en ligne, il est nécessaire de permettre les inscriptions, les réservations et le paiement des prestations liées au centre de loisirs, aux séjours, à la restauration scolaire et à la garderie en post-facturation.

Chaque famille, à l'occasion de la réservation de la prestation, crédite un compte famille sur le portail citoyen. Des fonctionnalités ont été intégrées sur le portail afin de permettre de bloquer les inscriptions et les réservations si le compte famille est débiteur.

Nous vous proposons :

d'autoriser Madame La Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en place du portail citoyen et au passage en post facturation à partir du 26 août 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 5 mars 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**